

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 21 mai 2021	N° 2021-207

Convocation du 12 mai 2021

Aujourd'hui vendredi 21 mai 2021 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Claudine BICHET à Mme Fannie LE BOULANGER
Mme Céline PAPIN à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET
M. Nicolas FLORIAN à M. Emmanuel SALLABERRY
Mme Marie RECALDE à Mme Anne-Eugénie GASPAS
Mme Agnès VERSEPUY à M. Kévin SUBRENAT

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à M. Olivier CAZAUX de 14h30 à 15h50 et à partir de 16h45
Mme Christine BOST à Mme Andréa KISS de 13h15 à 16h
Mme Véronique FERREIRA à Mme Béatrice DE FRANCOIS de 14h30 à 15h30
M. Bernard Louis BLANC à Mme Brigitte BLOCH à partir de 13h28
M. Jean-François EGRON à M. Alexandre RUBIO de 12h à 14h30
Mme Delphine JAMET à Mme Harmonie LECERF de 10h30 à 11h40 et de 14h30 à 15h
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 16h10
M. Dominique ALCALA à M. Max COLES à partir de 16h45
Mme Géraldine AMOUROUX à Mme Béatrice SABOURET à partir de 13h15
MM. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 16h
Mme Christine BONNEFOY à M. Fabrice MORETTI à partir de 15h25
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI jusqu'à 10h30
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Eva MILLIER de 10h30 à 14h30
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY à partir de 15h55
M. Gérard CHAUSSET à M. Serge TOURNERIE à partir de 14h30
Mme Eve DEMANGE à M. Patrick PAPADATO à partir de 12h15
M. Christophe DUPRAT à M. Jérôme PEScina à partir de 17h10
M. Guillaume GARRIGUES à M. Jean-Marie TROUCHE de 14h30 à 16h24
M. Stéphane GOMOT à M. Stéphane PFEIFFER à partir de 16h
M. Laurent GUILLEMIN à M. Stéphane GOMOT de 11h45 à 15h50
M. Michel LABARDIN à M. Franck RAYNAL à partir de 16h56
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Fabienne DUMAS de 13h à 14h30
Mme Zeineb LOUNICI à M. Benoît RAUTUREAU à partir de 10h30
M. Jacques MANGON à Mme Christine BONNEFOY de 11h40 à 14h30
M. Jacques MANGON à Mme Béatrice SABOURET à partir de 17h16
M. Guillaume MARI à Mme Nadia SAADI à partir de 12h20
M. Thierry MILLET à Mme Karine ROUX-LABAT de 12h55 à 14h30
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Simone BONORON à partir de 16h15
M. Michel POIGNONEC à Mme Christine BONNEFOY à partir de 13h15

M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 13h15
M. Fabien ROBERT à M. Emmanuel SALLABERRY à partir
de 13h15
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Stéphanie ANFRAY à
partir de 16h05
M. Thierry TRIJOLET à M. Alain ANZIANI jusqu'à 10h et à
partir de 16h

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Fabienne HELBIG à partir de 16h50

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 21 mai 2021	Délibération
	Direction générale Valorisation du territoire Direction du développement économique	N° 2021-207

Soutien aux programmes d'actions 2021 menés par les pôles de compétitivité, les clusters et les technopoles de la Métropole : Agri Sud-Ouest Innovation, Alpha Route des Lasers et des Hyperfréquences, Bordeaux Aquitaine Inno'Vin, Aquitaine Chimie Durable, Odéys, Bordeaux Superyachts Refit, Bordeaux Technowest et Unitec - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole a décidé de reconduire pour l'exercice 2021 son soutien aux structures d'innovation et de développement économique implantées sur le territoire métropolitain.

Ainsi, conformément à la délibération du Conseil métropolitain n°2020-511 du 18/12/2020 et afin de faciliter le fonctionnement de ces structures dans l'attente du vote du Budget primitif de Bordeaux Métropole, des acomptes provisionnels ont déjà fait l'objet d'un versement en début d'exercice 2021 tel que précisé dans le tableau ci-dessous :

Présentation de la structure	Montant subvention 2021 [€]	Acompte prévisionnel versé en 2021 [€]
Pôle Agri Sud-Ouest innovation	30 000,00	15 000,00
<p>Le pôle de compétitivité Agri Sud-Ouest Innovation fédère plus de 400 acteurs privés et publics agissant en Occitanie et Nouvelle-Aquitaine dans les filières de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des agro-ressources. Son principal enjeu en termes d'accompagnement au montage de projets collaboratifs et d'animation est de favoriser l'innovation pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décarboner nos systèmes de production et les adapter au changement climatique ; • Conjuguer : santé par l'alimentation, santé et bien-être des animaux, santé des plantes et de l'environnement ; • Organiser des filières territorialisées, et rendre notre économie plus circulaire ; • Identifier de nouvelles sources de valeur et assurer les transitions des modèles. 		
Pôle Alpha Route des Lasers et des hyperfréquences	97 000,00	42 750,00
<p>Le pôle de compétitivité ALPHA - Route des Lasers & des Hyperfréquences (ALPHA-RLH) accompagne entreprises et laboratoires dans le montage, l'expertise et le financement de projets innovants.</p> <p>ALPHA RLH favorise le développement économique du territoire en promouvant la diffusion de ces technologies sur quatre marchés applicatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Santé (Dispositifs Médicaux et Autonomie) : techniques d'imagerie, de diagnostic et de 		

<p>thérapie, solutions technologiques au service des personnes en perte d'autonomie ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Energie-Bâtiment intelligent : technologies solaires, solutions d'éclairage, efficacité énergétique, stockage d'énergie, dispositifs communicants ou connectés pour le bâtiment ; • Communication-Sécurité : transmission et sécurisation des données & des réseaux ; • L'aéronautique et le spatial : systèmes embarqués, nouveaux matériaux, etc. 		
Bordeaux Aquitaine Inno'Vin	40 000,00	11 250,00
<p>INNO'VIN, est un cluster régional fédérant les acteurs de l'écosystème vitivinicole et favorise leurs rencontres (négociants, producteurs, fournisseurs de biens et de services, laboratoires et centre d'expérimentation et institutions). 40% de ses adhérents sont localisés sur la métropole.</p> <p>INNO'VIN contribue à répondre aux enjeux de la filière à travers l'innovation en aidant à faire germer des solutions. INNO'VIN favorise la compétitivité des entreprises de la filière vitivinicole, contribue à son développement économique et à maintenir sa position de leader. Pour y parvenir, INNO'VIN a trois missions clés :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) L'ingénierie de projets innovants ; 2) L'animation d'un réseau d'entreprises en particulier sur des enjeux de développement durable et de financement des innovations ; 3) Un accompagnement personnalisé (mise en relation, veille, communication...). 		
Aquitaine Chimie Durable Nouvelle-Aquitaine (ACD)	30 000,00	7 500,00
<p>Le cluster ACD Nouvelle Aquitaine est le réseau de la filière Chimie et Matériaux de la Nouvelle-Aquitaine. Il rassemble l'ensemble des acteurs et les ressources permettant d'accompagner les projets de développement, individuels ou collectifs, des entreprises de la filière.</p> <p>Plusieurs axes de travail sont investis par ACD Nouvelle-Aquitaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La chimie biosourcée (molécules d'intérêt, gisements) ; • Les filières de recyclage (notamment du plastique) et l'accompagnement des entreprises à l'éco-conception ; • La transition numérique ; • La réglementation. <p>ACD Nouvelle-Aquitaine participe à l'action collective régionale R2iD (Résilience Industrielle et Industrie Durable), qui vise à susciter une dynamique de création de valeur durable dans les PME/ETI et à créer les conditions du rebond des activités industrielles dans le champ de la transition écologique et énergétique.</p>		
Cluster Odéys	40 000,00	15 000,00
<p>Le cluster ODEYS, né de la fusion du pôle CREAHD et du cluster ECO HABITAT, est le cluster régional de la construction et de l'aménagement durables. L'ambition portée par ODEYS est d'être un catalyseur, un facilitateur et un accélérateur des transitions environnementales, énergétique, digitale, sociétale et de la mutation des comportements dans la filière.</p> <p>La mission du cluster est de développer la compétitivité, d'améliorer la prise en compte du développement durable et d'impulser une action transversale.</p> <p>Les 3 piliers sont : l'animation du réseau, la promotion de l'innovation (travail collaboratif mené avec l'institut MECD (Matériaux et Equipements pour la Construction Durable) et l'EPA Bordeaux Euratlantique) et l'accompagnement de la construction durable.</p>		
Cluster Bordeaux Superyachts Refit	40 000,00	15 000,00
<p>Le cluster Bordeaux Superyachts Refit a été créé à l'initiative des industriels locaux, afin de développer l'activité de refit et de maintenance de Superyachts et Méga-yachts depuis les infrastructures portuaires de la métropole. Ce cluster contribue à la renaissance de l'économie fluviale et portuaire de la métropole. Ses trois principales missions sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 – L'accueil de donneurs d'ordres sur place, afin de positionner la métropole de Bordeaux et la région Nouvelle-Aquitaine comme une destination d'escale, de refit et de maintenance de yachts de grande taille ; 2 – La promotion et communication de l'offre bordelaise ; 3 – La veille sur les évolutions (marché & technologies) et le réseautage. 		
Bordeaux Technowest	465 000,00	330 000,00
<p>Bordeaux Technowest est une technopole présente sur 8 sites thématiques (aéronautique et spatial, éco-activité, digital & numérique, commerce connecté etc.). Au sein de ses incubateurs,</p>		

pépinières et accélérateurs, la technopole propose un accompagnement complet aux porteurs de projets : programme d'export international, accès à un réseau d'innovation de 35 grands groupes industriels partenaires, ateliers, formations, dispositifs de financement spécifiques, etc.		
Unitec	140 000,00	93 750,00
Unitec est une technopole dont la mission principale est d'accompagner les innovations issues des laboratoires de recherche de la métropole (numérique, sciences de la vie, sciences de l'ingénieur) vers la création d'entreprise. Unitec accompagne ainsi l'entrepreneur à tous les stades de son projet : création d'entreprise (incubateur), structuration et développement (pépinière) et croissance stratégique (développement).		

Les programmes d'actions ainsi que les budgets prévisionnels 2021 de ces 8 structures citées ci-dessus, sont présentés et détaillés respectivement en annexe des conventions.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU l'article L5217-2 et L1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

VU les demandes formulées par : le Pôle Agri Sud-Ouest Innovation le 09/07/20, le cluster Bordeaux Aquitaine Inno'Vin et le cluster Aquitaine Chimie Durable Nouvelle-Aquitaine le 10/07/20, le cluster Odéys le 30/07/20, la technopole Unitec le 14/08/20, le cluster Bordeaux Superyachts Refit le 16/09/20, le Pôle Alpha Route des Lasers et des Hyperfréquences le 12/11/20 et la technopole Bordeaux Technowest le 09/12/20,

VU la délibération du conseil métropolitain n° 2020-511 du 18/12/2020 relative à l'adoption du budget 2021 – ouverture des crédits provisoires d'investissement dans le cadre de l'article L.1612-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) Décision – Autorisation,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE :

- le soutien apporté par Bordeaux Métropole aux pôles de compétitivité, clusters et technopoles de la métropole, afin qu'ils mettent en œuvre leur programme d'actions respectif, contribue à l'animation et au développement économiques du territoire

DÉCIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention d'un montant de 30 000 € en faveur du Pôle Agri Sud-Ouest Innovation pour la réalisation de son programme d'action 2021 dont 15 000 € ont déjà fait l'objet d'un versement par avance,

Article 2 : d'attribuer une subvention d'un montant de 97 000 € au Pôle Alpha Route des Lasers et des Hyperfréquences pour la réalisation de son programme d'action 2021 dont 42 750 € ont déjà fait l'objet d'un versement par avance,

Article 3 : d'attribuer une subvention d'un montant de 40 000 € au cluster Bordeaux Aquitaine Inno'Vin pour la réalisation de son programme d'action 2021 dont 11 250 € ont déjà fait l'objet d'un versement par avance,

Article 4 : d'attribuer une subvention d'un montant de 30 000 € au cluster Aquitaine chimie durable Nouvelle-Aquitaine pour la réalisation de son programme d'action 2021 dont 7 500 € ont déjà fait l'objet d'un versement par avance,

Article 5 : d'attribuer une subvention d'un montant de 40 000 € au cluster Odéys pour la réalisation de son programme d'action 2021 dont 15 000 € ont déjà fait l'objet d'un versement par avance,

Article 6 : d'attribuer une subvention d'un montant de 40 000 € en faveur du cluster Bordeaux Superyachts Refit pour la réalisation de son programme d'actions 2021 dont 15 000 € ont déjà fait l'objet d'un versement par avance,

Article 7 : d'attribuer une subvention de 465 000 € en faveur de la technopole Bordeaux Technowest pour la réalisation de son programme d'action 2021 dont 330 000 € ont déjà fait l'objet d'un versement par avance,

Article 8 : d'attribuer une subvention de 140 000 € en faveur de la technopole Unitec pour la réalisation de son programme d'actions 2021 dont 93 750 € ont déjà fait l'objet d'un versement par avance,

Article 9 : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer les conventions ci-annexées et tout acte afférent, précisant les conditions des subvention accordées,

Article 10 : d'imputer toutes les dépenses correspondantes sur le budget principal de l'exercice 2021, chapitre 65, article 65748, fonction 61 et fonction 633.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Contre : Madame MELLIER, Monsieur ESCOTS, Monsieur FEUGAS, Monsieur POUTOU
Ne prend pas part au vote : Madame KISS

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 21 mai 2021

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 31 MAI 2021	Pour expédition conforme,
PUBLIÉ LE : 31 MAI 2021	le Vice-président,
	Monsieur Stéphane DELPEYRAT